

Québec, 27 Janvier, 1834.

MONSIEUR,

J'AI l'honneur de vous transmettre une copie de la réponse qu'il a plu à Sa Grandeur Monseigneur de Québec de faire aux deux requêtes qui lui ont été présentées, au nom du Clergé du Diocèse, samedi 25 Janvier, à une heure P. M.,

MESSEURS,

C'EST avec une vive satisfaction et avec une sincère reconnaissance que je reçois l'adresse que vous me présentez en ce moment, au nom du Clergé.

Elle est pour moi le sujet d'une vive satisfaction, puisqu'elle m'exprime que la demande que j'ai faite au Saint Siège de la personne de Messire PIERRE FLAVIEN TURGEON, pour être mon Coadjuteur, rencontre le vœu général tant du Clergé que du Peuple que la Divine Providence a confiés à mes soins.

Elle mérite aussi ma plus sincère reconnaissance, puisqu'elle m'apprend que tous ceux qui me sont associés dans la conduite de mon immense troupeau, ont partagé l'inquiétude que j'éprouve au sujet des Bulles de M. TURGEON, et se sont empressés de concourir avec moi à lever tout obstacle qui pourrait en retarder l'expédition.

Cette adresse est pour moi un motif pressant de témoigner ouvertement au Clergé de ce Diocèse que rien ne sera omis de ma part pour l'accomplissement de ses vœux. Je m'empesserai aussi de faire valoir auprès du Père commun des fidèles les sentimens de la profonde vénération dont ce même Clergé est pénétré pour le Saint Siège Apostolique ; et je me ferai un devoir de faire déposer au plutôt à ses pieds la supplique que vous me priez de lui transmettre.

(Signé.) ✠ JOS. EV. DE QUEBEC.

Par ordre de M. le Président,



O. B. A. Malouin, 1834